

Devant la main mise de l'industrie du disque sur le milieu musical (50% des disques qui sortent en France sont des disques Universal), il convient de s'interroger sur ce phénomène toujours plus croissant ! Avant l'ère du disque, les artistes de musique populaire vivaient de leur représentation (on ne parlera pas ici de la musique bourgeoise ou royaliste (selon l'époque) dite classique..). Le disque a petit à petit tué l'artiste, pour le remplacer par quelques « marques » gérées par des maisons de disques, nivellant ainsi de plus en plus la diversité culturelle, ainsi que le nombre d'artistes pouvant prétendre vivre de leur art.. A l'époque du disque roi, Les spectacles musicaux se font maintenant dans d'immenses salles, réservés à quelques business men, eux même encadrés par une industrie (mafia serait un terme plus juste) du disque. Pour que le rêve existe, certains élus sortiront de l'inconnu pour quelques disques et une brève tournée. Mais la plupart du temps, le système ne prend même pas la peine de se cacher et montre au grand jour son organisation de caste : les « fils de » remplacent les pères: telle la noblesse d'antan, la grande famille du show bizz tourne autour du lien du sang.. Des artistes en colère ont envoyé des pétitions aux radios, estimant, à raison, que celles-ci ne respectaient en rien la diversité culturelle. La programmation répétitive des radios est en effet typique du cynisme ambiant : les artistes élus passent en rotation rapide sur les radios sous la pression de leurs maisons de disques qui leur apportent un financement publicitaire et se rémunèrent en droit voisin (pour les producteurs et interprètes), les auteurs, compositeurs se rémunérant via la sacem ou autre société civile

### **La musique libre est un moyen et non un but !**

La sacem, véritable pieuvre de la gestion commerciale des droits d'auteurs et des compositeurs a souvent été décriée, par les artistes eux mêmes, qui en sont pourtant souvent membre, car elle peut également leur permettre de raffler leur pactole s'ils ont la chance de décrocher le *hit*, qui leur assurera des rentes à vie.. Les artistes faisant ce choix deviennent donc des Bill Gates en puissance... La musique libre serait-elle la réponse à tous ces maux ? Le principe est simple: avant de publier son morceau (généralement sur Internet), on déclare explicitement les règles d'exploitation de celui-ci, on peut par exemple autoriser ou pas les sociétés commerciales à diffuser ou reproduire le morceau. On peut de la même manière autoriser ou pas d'autres artistes à extraire une partie du morceau en obligeant ou pas à mentionner explicitement l'auteur du morceau d'origine et à diffuser ensuite le nouveau morceau ainsi créé selon les mêmes termes (le tout formant une licence d'exploitation dite libre, voir l'exemple de licence utilisée par dadaprod <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>). Libre ne signifie donc pas libre de droits, mais libre de commerce : et c'est déjà une grande avancée ! La sacem oblige en effet à assimiler tout échange musical à du commerce ! Un artiste inscrit à la sacem doit payer la sacem pour diffuser ses propres morceaux sur son site web (ce qui ne lui rapportera bien sûr rien en retour). Les artistes ont donc maintenant à leur disposition d'autres moyens de protéger l'exploitation de leur oeuvre en utilisant des licences tout prêtes...

Que se passe-t-il alors si une société cherche à faire du commerce avec un morceau déclaré sous licence libre ? Si la licence n'autorise pas l'utilisation commerciale, la société se retrouve donc en tort, l'artiste se retrouve donc ainsi seul face à une grosse société devant le choix d'attenter un procès.. Un artiste esseulé ne trouvera probablement pas suffisamment de soutien financier et pourra juste pleurer de voir son morceau utilisé par exemple pour une publicité de lessive ou de boisson sucrée... Dans le cas où la licence autorise l'utilisation commerciale, l'artiste ne gagnera pas plus de cette exploitation ! Concrètement, cela ne changera pas grand chose de la réalité, car la sacem ne prend pas le temps de regarder les playlists des radios associatives, elle considère scandaleusement que celles-ci diffusent les artistes qui vendent le plus! Pour les radios commerciales, celles-ci ne diffusent que les morceaux placés par les maisons de disques. Donc là encore, aucune chance pour l'artiste en herbe..

### **Relocalisation du lien entre les artistes et leur public**

Devant ce constat, certes négatif mais oh combien réaliste, la première urgence pour dadaprod paraît donc de créer une mutuelle pour les artistes du libre qui leur permettra de répondre face aux agressions à venir des sociétés capitalistes. Mais miser sur le format mp3 sera aussi vain que de miser sur le disque Cd ou vinyle, les artistes n'ont rien à y gagner (dans la mesure où

ils souhaiteraient vivre de leur art), il faut relocaliser le lien entre les artistes et leur public. A la manière des Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), il faut donc recréer un lien entre les artistes locaux et les habitants des cités qui les entourent... Il faut pour cela dénoncer la publicité qui impose des marques musicales, qui en plus de tuer les artistes, sont productivistes et destructrices de l'environnement (les maisons de disques produisent des milliards de disques pour des opérations commerciales qui légalement doivent finir au pillon une fois l'opération de communication achevée ; des artistes élus parcourent le monde en avion \_ moyen de transport le plus polluant au monde \_ afin de remplir des salles remplies à grand renfort de publicités hideuses imprimées à des milliers d'exemplaires à chaque étape de la tournée...).

**Aux artistes et aux mélomanes souhaitant changer ce système inique, dadaprod propose donc de s'organiser autour d'une mutuelle qui servira à essuyer les attaques du système capitaliste. Dadaprod propose également de former des groupes locaux qui investiront des lieux alternatifs qui permettront de recréer du lien entre les artistes et leur public, via des concerts, via des compilations...**

Ces lieux ne ressembleront en rien à ces résidences subventionnées par le contribuable qui mettent en valeur des artistes tribus signés sur des labels indépendants qui reproduisent à leur échelle le même phénomène élitiste des grosses maisons de disques...

dadaprod se propose d'être un **label autogéré localement**, qui permettra de démontrer par l'action que l'union fait la force !

Une fois ces groupes locaux organisés, nous pourrons ainsi créer de grandes tournées décroissantes, où chaque date correspondra à des groupes locaux, qui joueront localement selon une ligne artistique définie au préalable : plus besoin de gaspiller de l'énergie et d'avalier des kilomètres...

<http://www.dadaprod.org>

*label autogéré pour la décroissance (relocalisation, création de lien social entre les artistes et leur cités, destruction de l'industrie du disque)*